

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE – DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

APPEL D'OFFRES

La municipalité de Deschambault-Grondines demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour un développement multigénérationnel durable en harmonie avec son site qui s'inspire du parcellaire agricole. Le projet comprend l'aménagement des rues, la création d'un circuit piétonnier, d'un terre-plein central, de trottoirs et de stationnements, la mise en place d'infrastructures vertes pour la captation des eaux de ruissellement et d'un système semi-collectif pour l'assainissement des eaux usées pour desservir les nouveaux terrains qui seront par la suite mis en vente.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (S.E.A.O) (www.seao.ca), **à partir du 18 janvier 2024**. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être reçues à l'Hôtel de Ville de Deschambault Grondines, 120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines (Québec) GOA 1S0 **avant 11 h, heure officielle du Conseil national de recherches Canada**, le 8 février 2024. Elles seront ouvertes publiquement à l'Hôtel de Ville, le même jour immédiatement après l'heure limite. À noter qu'à cette étape, seules les enveloppes contenant la proposition qualitative seront ouvertes et le nom de chacun des soumissionnaires sera dévoilé. Quant aux enveloppes contenant le prix proposé, elles seront ouvertes uniquement si le soumissionnaire a obtenu le pointage intérimaire d'au moins 70.

La Municipalité de Deschambault-Grondines se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. La Municipalité ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, le 17 janvier 2024.

Karine St-Arnaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

**PROGRAMME D'AIDE AUX INITIATIVES DE MISE EN VALEUR
DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE PORTNEUF
APPEL DE PROJETS - 2024**

La MRC de Portneuf administre depuis plusieurs années un programme d'aide aux initiatives de mise en valeur des territoires non organisés. Ce programme se veut une intervention concrète de la MRC de Portneuf pour appuyer les efforts de valorisation et d'amélioration susceptibles d'être engagés à l'égard de ses TNO (Lac-Blanc, Linton et Lac-Lapeyrière).

En vertu de ce programme, la MRC de Portneuf invite les zones d'exploitation contrôlée, les associations de propriétaires ou tout regroupement de citoyens des territoires non organisés à présenter des projets visant à mettre en valeur et à développer ces espaces. La finalité de ce programme d'aide est de souscrire au financement de projets dont l'objectif est de stimuler et de soutenir les initiatives d'amélioration et de développement des territoires non organisés.

Activités admissibles

Les activités de développement et de mise en valeur admissibles à l'aide financière octroyée par la MRC de Portneuf sont les suivantes :

- travaux d'amélioration de voirie forestière;
- aménagement ou réaménagement de terrain de camping;
- mise aux normes environnementales d'équipements à caractère collectif;
- création ou maintien d'aménagements d'accès collectifs aux plans d'eau;
- travaux de réhabilitation du milieu riverain;
- soutien aux opérations sur les sites de disposition des déchets opérés par les zecs;
- tout autre projet susceptible d'être lié à des activités de développement et/ou de mise en valeur des TNO.

Mise de fonds

Le financement d'un projet de mise en valeur des territoires non organisés doit comporter une participation financière du ou des promoteur(s) représentant au moins 20 % de l'ensemble des coûts réels finaux qui seront financés par le programme d'aide aux initiatives de mise en valeur de la MRC de Portneuf.

Informations et documents devant accompagner une demande d'aide

La demande d'aide financière devra comprendre tous les renseignements nécessaires pour en permettre une analyse complète. Toute la documentation pertinente doit être transmise à la MRC de Portneuf **au plus tard le 29 février 2024 à 16 h**. Les projets peuvent être envoyés par courriel à portneuf@mrc-portneuf.qc.ca **OU** par la poste à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0, à l'attention de Madame Josée Frenette, directrice générale.

Le programme d'aide aux initiatives de mise en valeur des territoires non organisés de la MRC de Portneuf peut être consulté sur le site Internet de la MRC au www.portneuf.qc.ca en utilisant les onglets suivants : « Aménagement du territoire / Territoires non organisés (TNO) ».